

COMMISSION DE SUIVI ET DE CONCERTATION

GROUPE DE TRAVAIL « SECURITE ET PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT »

- 12 septembre 2012 -

Note d'ambiance

Pour cette seconde réunion du groupe de travail « Sécurité et protection de l'environnement » ce sont 8 organismes et sociétés qui étaient présents le 12 octobre suite à l'invitation du Préfet de région.

L'un d'entre eux, le collectif or bleu contre or noir, faisait son entrée dans le groupe de travail.

La séance a débuté par une présentation de l'état des travaux par la société Shell Exploration and Production France agrémentée de questions réponses permettant aux membres du groupe d'être mieux éclairé sur l'avancement et la stratégie de la société. Shell a rappelé sa position : les rapports d'étude prévus par les arrêtés encadrant son activité seront produits en français.

Le débat a ensuite été lancé sur le sujet de la connaissance du littoral et des moyens à mettre en oeuvre en cas de nécessité d'intervention.

Il est à retenir une liberté d'échanges, du partage d'informations et une volonté de transparence de l'opérateur. Les membres ont rappelé leur souhait d'une grande traçabilité qui, au-delà de celle garantie dans le règlement intérieur pour les sujets à traiter, doit aussi concerner les questions posées par les participants. Il est entendu que le présent relevé de décision est le lieu de mémoire des questions du groupe restées en suspend.

Les discussions ont abouti à principalement à la création d'un groupe de travail restreint chargé de produire un cahier des charges développant les connaissances, les besoins et l'objectif attendu.

La prochaine réunion qui devra poursuivre les travaux entamés en séance aura lieu le 6 novembre à 14h30.

Relevé de décisions

Les points suivants ont été actés en séance :

- Shell présentera à la prochaine séance :
 - des exemples de mesures de courant sur la colonne d'eau afin d'illustrer les propos tenus en séance,
 - des éléments du rapport définitif prévu par les arrêtés encadrant les travaux de sismiques.
- Les questions posées par le groupe doivent apparaître clairement dans le relevé de décision.
- La prochaine réunion du groupe de travail poursuivra le travail entamé dans cette séance et le GT invite Mme Tiercelin (CEDRE) et M. Guiral (IRD) à y participer.

- Une réunion de travail en format plus restreint, pilotée par la DEAL Guyane, sera organisée pour travailler sur un cahier des charges des besoins et des moyens à mettre en oeuvre en cas de nécessité d'intervention sur le littoral. Les études locales réalisées en matière de connaissance et d'évolution du littoral seront collectées. Le document existant sur les plages sera source d'inspiration pour la partie mangrove et permettra d'identifier l'objectif souhaité.

Le groupe souhaite que :

- Le Préfet augmente le périmètre du plan POLMAR terre afin qu'il contienne un chapitre spécifique sur les mangroves.
- Shell tienne compte du caractère averti des membres du GT qui comprennent que les rapports définitifs de Shell sont produits et validés par des spécialistes et qu'une présentation sur des informations partielles présente des limites en terme de qualité d'interprétation et un risque d'extrapolation.
- Une présentation schématique soit faite à la prochaine séance présentant les interactions entre les dispositifs POLMAR, ORSEC et l'intervention de CCA.
- En l'attente d'un site internet dédié, les pouvoirs publics s'assurent de la mise à disposition du public des documents relevant de la CSC et du GT.
- Les pouvoirs publics organisent des réunions publiques à vocation pédagogique pour le public sur l'exploration offshore.

Les points suivants, acté dans la précédente séance, restent d'actualité :

- proposer d'organiser au sein de la CSC une organisation hiérarchique ou une méthodologie transversale permettant de garder une cohérence d'ensemble et de gestion des priorités dans le traitement de sujets qui intéresseraient plusieurs GT
- *Raison du maintien : Aucune proposition concrète n'a été développée.*
- Inviter Shell à présenter les études et expertises réalisées dans le cadre des travaux de Shell (étude halieutique, tierce expertise prévue par l'AP sismique etc..) par des points d'étape et une restitution finale
- *Raison du maintien : sans préjuger d'études futures qui pourraient rentrer dans ce cadre, celles en cours n'ont pas abouti à la date de la séance.*

Proposition d'ordre du jour pour la prochaine séance

- Shell : point sur les travaux et restitution sur les rapports d'études partiels ou définitifs
- Point d'étape sur les travaux sur le cahier des charges littoral et mangrove
- Choix du prochain sujet de la feuille de route à traiter le GT pour validation par la CSC du 8 novembre

Feuille de route (Proposition des membres)

Les propositions des membres de sujets pouvant constituer la feuille de route du groupe de travail sont :

- Sauvegarde de la vie en mer
- Risques de pollution
- Moyens mis en oeuvre par Shell pour gérer la sécurité
- Moyens d'améliorer l'information du public sur la sécurité et la protection de l'environnement
- Protection des biens et personnes à l'aéroport
- Renforcement de l'évaluation des impacts
- Suivi des impacts en cours de travaux

- Connaissance du littoral guyanais
- Compensation des impacts
- Concertations préalables sur le Schéma Minier Marin
- Dépollution de vase et de mangrove
- Mesures compensatoires pour permettre une bonne gestion des sites
- Avancement des travaux
- Qualification des observateurs embarqués